



ATTAQUES CONTRE LE TARIF AGENT RAS LE BOL !

Dès que le Ministre DE RUGY a attaqué les avantages sociaux des salariés à travers le tarif agent pour détourner l'attention sur les véritables causes de la hausse de 5,9 % TTC de l'électricité, FO Énergie et Mines a réagi immédiatement avec force.

Par une lettre ouverte de son Secrétaire Général publiée le jour même à ce Ministre, nous avons dénoncé fermement le mépris envers les personnels et la démagogie de ce Ministre qui énonce des contre vérités comme d'autres enfilent les perles...

Parallèlement, nous sommes intervenus auprès du cabinet du Premier Ministre pour dénoncer cette pratique indigne d'un Ministre de la République et la campagne de presse manifestement décidée au plus haut niveau de l'État contre les salariés, comme si ceux-ci étaient responsables de la situation d'EDF.



Depuis, le Gouvernement a envoyé au feu la Secrétaire d'État Emmanuelle WARGON et a manifestement demandé à DE RUGY de prendre quelques jours de repos...

Dans une interview à BFM le 30 mai, la Secrétaire d'État a admis qu'à travers cette hausse du prix de l'électricité, « c'est vraiment la question du marché de l'électricité qui est posée » soulignant que les « prix de marché sont très volatils et parfois orientés à la hausse ».

Donc, c'est bien l'absurdité du marché qui est en cause comme FO l'a dénoncé !

Et le 31 mai sur France Info, interrogée cette fois-ci sur le tarif agent, elle a reconnu que cette hausse « n'était pas directement liée à ce dispositif ».

Il n'y a donc pas lieu de rediscuter de cet acquis social avec les employeurs comme la secrétaire d'État l'a parallèlement demandé.

Pour FO, les agents ont beaucoup donné ces dernières années en termes de baisse d'effectifs et d'un SNB insuffisant.

FO le redit fortement : **le tarif agent, dont la fiscalité a été très alourdie ces dernières années est un élément incontournable de notre statut** et de notre contrat de travail. Pas question d'y toucher pour FO ! C'est clair et net !

Il en va de même pour notre régime spécial de retraite dont rien, si ce n'est une volonté idéologique, ne justifie la suppression.

Du 7 au 13 juin, vous avez la possibilité en votant FO au Conseil d'Administration d'EDF d'exprimer un vote clair en disant :

NON au projet de démantèlement d'EDF voulu par le Président de la République à travers son projet HERCULE.

NON à la remise en cause du statut, du tarif agent et de notre régime spécial de retraites.